



## Règles de bases de la transmission radio

- Mode de langage
- Introduction d'une transmission
- Répétition
- Transmission unilatérale
- Changement de canal
- Indication de l'audibilité
- Transit





## Règles de base

**Dans les communications radio, il convient d'observer les règles de base suivantes:**

- Lire le message, le comprendre et se préparer à la transmission
- D'abord écouter, ensuite parler
- Utiliser des noms d'appel et des tournures corrects
- Parler lentement, clairement, distinctement, mais pas trop fort
- Lors de dialogues, être le plus bref possible
- Éviter les abréviations. En cas de difficulté de compréhension, utiliser le tableau d'épellation

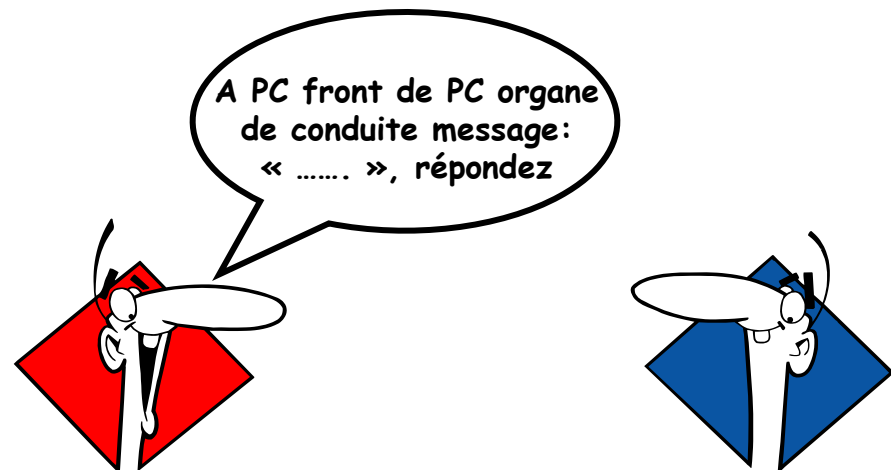


## Mode de langage

**Il convient de parler de façon claire et intelligible. Dans tous les cas, la transmission doit être aussi brève que possible.**

## Introduction d'une transmission

**Toute transmission doit commencer par une brève description du contenu: message, ordre, demande, réponse, contrôle de liaison, etc.**



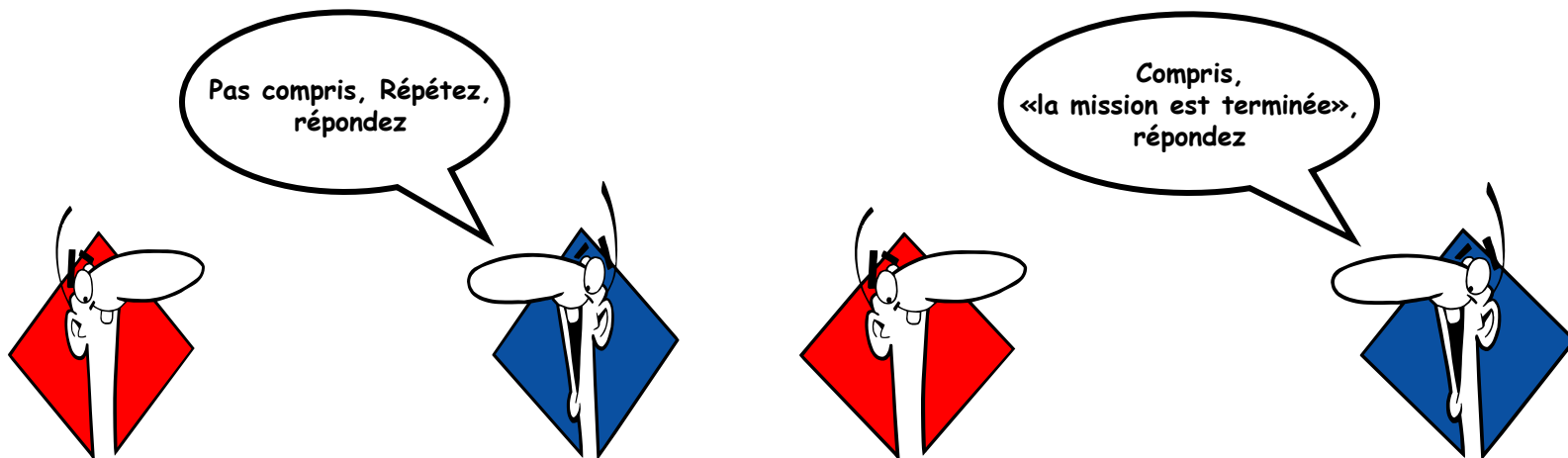


## Répétition

**Les messages et les demandes ne sont répétés en partie ou en intégralité que lorsque quelque chose n'est pas clair ou que l'audibilité est mauvaise.**

**Le personnel chargé de la transmission ou les usagers sont libres de demander une répétition du message.**

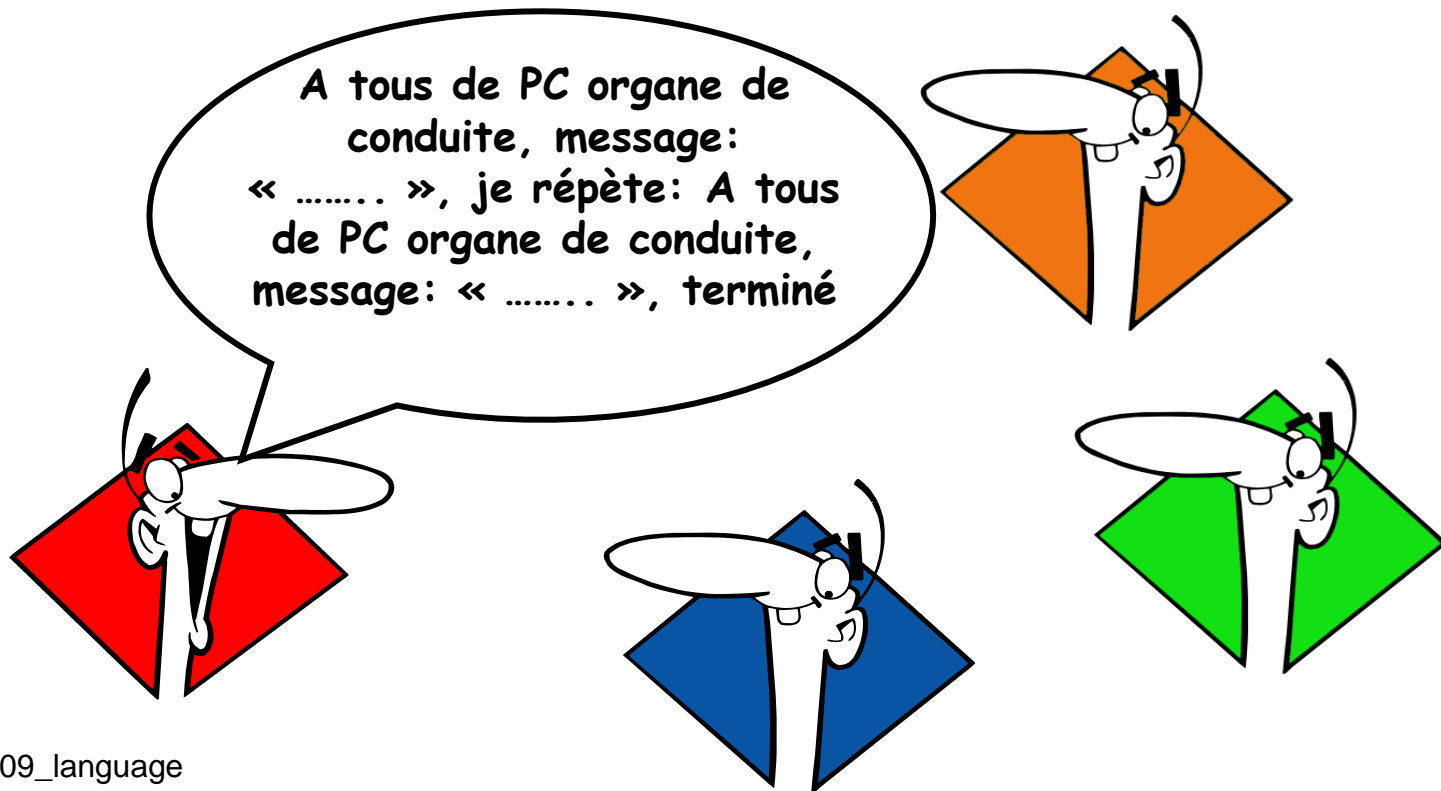
**Les ordres doivent toujours être quittancés.**





## Transmission unilatérale

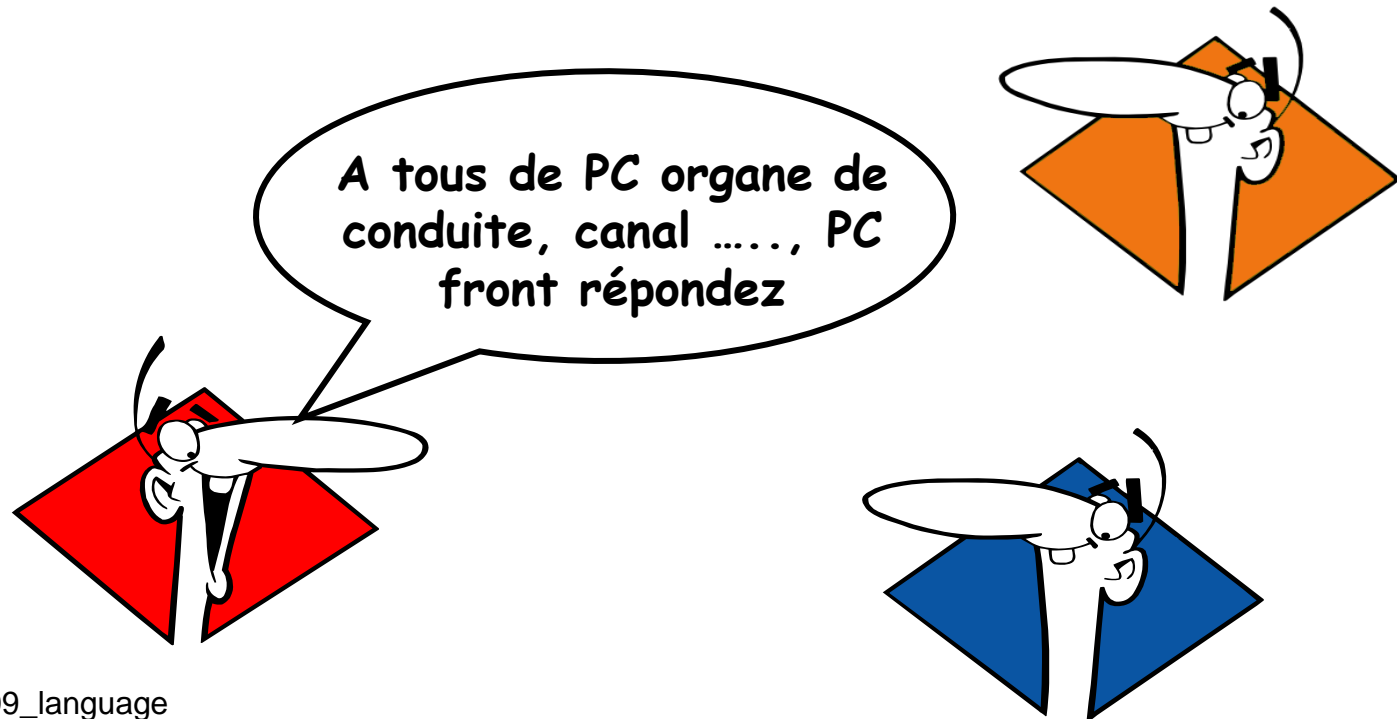
**Lorsque cela est possible, les messages sont transmis de manière unilatérale. Le récepteur peut répéter le contenu du message afin de garantir que sa réception est complète.**





## Changement de canal

**La commutation sur un nouveau canal donné ne peut être réalisée que lorsque toutes les stations radio faisant partie du réseau ont quittancé.**





## Indication de l'audibilité

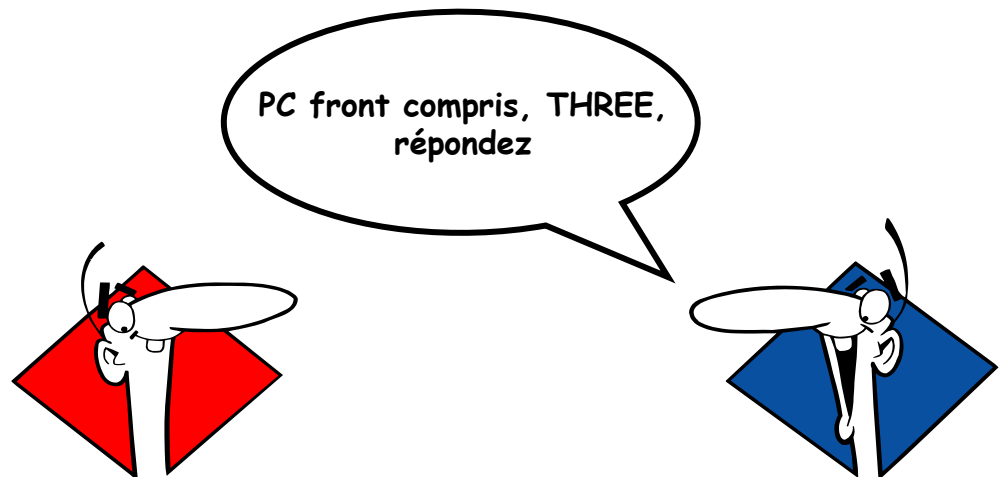
- Lors de la première liaison avec un emplacement
- Après un changement d'emplacement
- Après un changement de canal
- Après un changement d'antenne

### **l'audibilité est indiquée comme suit:**

**<< ONE >>** audibilité à peine compréhensible, insuffisante;

**<< TWO >>** audibilité faible mais compréhensible (répétitions possibles);

**<< THREE >>** bonne audibilité.





## Transit

Lorsqu'une liaison directe n'est pas possible, la transmission passe par une station de transit.

La station de transit peut être prédéterminée ou une station du réseau peut se proposer spontanément comme station de transit.

